

Le Site-Mémorial du camp des Milles

Stéphane Mourlane

Le 10 septembre 2012 était inauguré le Site-Mémorial du camp des Milles, soixante-dix ans après que le dernier convoi d'internés a quitté les lieux pour s'engager sur les voies de l'extermination. À cette occasion, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, accompagné de sept ministres, souligna que « l'histoire des Milles est une histoire française ». Il s'inscrivait ainsi, par-delà les clivages politiques, dans la continuité du discours du président Chirac qui, le 16 juillet 1995, reconnaissait pour la première fois, sur les lieux de l'ancien Vélodrome d'hiver, la responsabilité de la France dans la déportation des juifs. C'est d'ailleurs un « Vel d'Hiv du Sud » qu'évoqua dans son discours inaugural, Alain Chouraqui, directeur de recherches au CNRS et président de la « Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation », afin de souligner l'analogie historique et mémorielle entre la rafle parisienne du 16 juillet 1942 et le camp situé à quelques kilomètres d'Aix-en-Provence où les autorités françaises internèrent, entre 1939 et 1942, 10 000 personnes dont 2 000 furent envoyés vers le funeste camp d'Auschwitz.

Les chemins de la mémoire

À l'origine de ce mémorial, on trouve quelques anciens déportés et résistants, qui avec le soutien de Serge Klarsfeld et du Conseil représentatif des institutions juives de France, ont décidé de faire du camp des Milles un lieu de mémoire au début des années 1980. La démarche se développa et se structura au moment où la mémoire était tenue de s'ériger en devoir. Comme l'a bien montré Annette Wieviorka, la Shoah donna lieu, dans le dernier quart du XX^e siècle, à une inflation d'expressions mémorielles¹. Si le contexte paraissait donc favorable aux porteurs de projet du Mémorial du camp des Milles, il leur fallait aussi prendre en compte la spécificité de ce camp qui, sous administration française, renvoyait à ce « passé qui ne passe pas² », plus encore sous l'angle de la contribution du régime de Vichy à la politique nazie d'extermination. Anne Grynberg observe que, dans ces conditions, ces camps restèrent longtemps des « non-lieux de mémoire »³. L'explication s'enrichissait de la continuité en matière de politique d'internement entre la III^e République et le régime de Vichy qu'avait soulignée Anne Grynberg dans sa thèse publiée quelques années plus tôt⁴. Alors que le Mémorial national de la déportation était inauguré en 1960 sur le site de l'ancien camp de concentration nazi de Natzweiler-Struthof, ce n'est que dans les années 1990 que les camps d'internement français, dont 75 % des effectifs

¹ Annette Wieviorka, *Déportation et Génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Plon, 1992.

² Éric Conan, Henry Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, 1994.

³ Anne Grynberg, « Les camps français, des non-lieux de mémoire », dans Nicolaïdis Dimitri (dir.), *Oublier nos crimes. L'amnésie nationale : une spécificité française*, Paris, Autrement, 2002, p. 43-59

⁴ Anne Grynberg, *Les Camps de la honte. Les internés juifs dans les camps français, 1939-1944*, Paris, La Découverte, 1991.

étaient juifs, trouvèrent progressivement leur place dans l'espace mémoriel national : sur les deux cents sites d'internement recensés, quarante disposent en 1999 d'une stèle, d'un monument ou d'un panneau pédagogique rappelant leur souvenir. À la différence de la plupart d'entre eux, le camp des Milles est le seul encore intact, en raison notamment de son retour à sa vocation industrielle première à la Libération et d'une activité maintenue jusqu'en 2006⁵. Bien avant la fermeture de la tuilerie s'engagea donc sur ce site exceptionnel le travail de sauvegarde et de préservation de la mémoire du camp, parfois « au forceps⁶ ».

Les différentes étapes sont présentées en détail sur l'un des panneaux qui jalonnent le parcours de la visite du Mémorial. Rappelons en seulement ici les principales. Le point de départ se situe en 1983 avec le sauvetage des peintures murales, œuvres des internés, dans l'ancien réfectoire des gardiens. Près de dix ans plus tard, en 1992, alors que Serge Klarsfeld identifiait chacun des déportés du camp des Milles, un wagon-souvenir prenait place sur le lieu même de leur embarquement vers les camps d'extermination. En 1995, l'histoire des Milles est portée sur les écrans de cinéma au travers d'un film de Sébastien Grall (*Les Milles, le train de la liberté*) qui prend pour personnage principal le commandant du camp interprété par Jean-Pierre Marielle. Le processus de reconnaissance se poursuit notamment par une exposition à Marseille en 1997 sur les « peintres au camp des Milles, septembre 1939-été 1941⁷ » puis par l'hommage rendu, en 1999, à Varian Fry qui, avec le Centre américain de secours, permit l'évacuation des artistes et intellectuels internés vers les États-Unis. Un colloque et une exposition à vocation pédagogique furent organisés à cette occasion⁸. Parallèlement, les historiens poursuivaient leur travail d'approfondissement à partir d'archives et de témoignages sur la « France des camps⁹ » en général et sur le camp des Milles en particulier¹⁰.

Mais il fallut attendre encore une décennie pour que la société Lafarge, propriétaire du site, accepte que les espaces et les bâtiments du camp soient destinés à un mémorial. Restait alors à trouver des financements. Si les collectivités locales assuraient le projet de leur soutien, l'État, qui inscrivait pourtant la « salle des peintures » à l'inventaire du patrimoine historique, tardait à s'engager financièrement. Au-delà du financement public, l'ampleur du projet impliquait le recours au mécénat. La « Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation » était créée en 2009. Reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du Premier ministre, elle rassemblait quatre ministères, les collectivités locales et les associations concernées, ainsi que quelques grandes entreprises mécènes. Au final, le montant du budget du Site-Mémorial s'éleva à près de 19 millions d'euros dont 3,6 millions étaient pris en charge par l'État.

⁵ Boris Grésillon, Olivier Lambert, Philippe Mioche, *De la terre et des hommes. La tuilerie des Milles d'Aix-en-Provence 1882-2006*, Mirabeau, Ref2C éditions, 2007.

⁶ André Chouraqui, « Le camps des Milles ou la mémoire au forceps », *L'Arche*, n° 460, mars 1996.

⁷ *Des peintres au Camp des Milles*, Arles, Actes Sud, 1997.

⁸ Michel Tremblay, *Varian Fry et les candidats à l'exil*, catalogue de l'exposition de la Galerie d'art du Conseil général des Bouches-du-Rhône à Aix-en-Provence (12 janvier-11 avril 1999), Arles, Actes Sud, 1999.

⁹ Denis Peschanski, *La France des camps : l'internement, 1938-1946*, Paris, Gallimard, 2002.

¹⁰ André Fontaine, *Un camp de concentration à Aix en Provence ? Le camp d'étrangers des Milles, 1939-1943*, Cahors, Édisud, 1989 ; Robert Mencherini (dir.), *Provence-Auschwitz. De l'internement des étrangers à la déportation des juifs, 1939-1944*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2008.

Visite du Site-Mémorial

Ces importants moyens ont permis la mise en valeur d'un site-mémorial de 7 hectares et 15 000 m² comprenant en son centre un imposant bâtiment de briques qui, sur trois étages, offre aux visiteurs un parcours en trois temps : historique, mémoriel et réflexif. Accueilli par le témoignage audiovisuel de trois déportés et résistants à l'origine du projet de patrimonialisation du camp des Milles, les visiteurs assistent à la projection d'un film présentant le parcours qui leur est proposé conçu sur le « pari que l'homme peut apprendre de son passé ».

Le volet historique, dont le commissariat a été assuré par le Mémorial de la Shoah, présente une muséographie élégante et discrète qui, tout en se fondant dans l'environnement industriel du site, offre une documentation solide et souvent originale. La contextualisation se fait à différentes échelles. Ainsi le volet historique s'ouvre par une grande fresque chronologique de « l'engrenage vers une nouvelle guerre mondiale et des crimes contre l'humanité ». Si la perspective peut paraître déterministe, elle sonne néanmoins comme un rappel utile bien illustré par des photographies, des cartes et, pour les événements français et européens les plus significatifs de cette « montée des périls », des coupures de presse. À l'échelle locale, un premier panneau vise à rappeler que la Provence fut de « tout temps », une « terre de transit et d'immigration ». À côté de l'évocation des travailleurs italiens et espagnols, l'accent est mis sur les exilés allemands, autrichiens et d'Europe centrale qu'accueille la région à partir de 1933 avec un focus audiovisuel très intéressant sur le cas de Sanary, dans le Var, où résidèrent, autour de Thomas Mann, de nombreux intellectuels et artistes. Mais cette tradition d'hospitalité ici présentée ne doit pas cacher les nombreuses formes et expressions de rejet dont furent l'objet les étrangers dans la région et que l'exposition occulte. Un second panneau est consacré au village des Milles et à sa tuilerie fondée en 1882 qui aurait peut-être mérité de se voir accorder une plus grande place. Les visiteurs sont invités à poursuivre cette mise en contexte dans une salle adjacente qui, outre un rappel à grands traits des orientations idéologiques du régime de Vichy et de sa politique de collaboration, donne à voir, à partir de cartes et de photographies, « l'internement en France ». Les visiteurs prennent ainsi conscience que le camp des Milles ne résulta pas d'une initiative singulière, mais qu'il s'inscrivait dans le cadre d'une politique globale qu'inaugura la loi du 12 novembre 1938 qui permit l'internement des « étrangers indésirables ». En Provence, une carte montre bien que le camp des Milles était au cœur d'une « galaxie », pour reprendre le mot de Robert Mencherini, qui l'inscrit dans un réseau relationnel. Elle comprenait d'autres camps de moindre importance, des hôtels réquisitionnés ou encore les Groupements de travailleurs étrangers (GTE).

Ainsi informés, les visiteurs peuvent découvrir à partir d'une maquette et de différents plans les évolutions du camp entre 1939 et 1942. C'est en effet cette période que le Site-Mémorial a choisi de couvrir en suivant une périodisation ternaire, le plus souvent retenue par les historiens.

La première période débute en septembre 1939 avec la réquisition de la tuilerie qui vise à rassembler les « indésirables », principalement des ressortissants du Reich devenus « sujets ennemis », alors qu'ils étaient pour la plupart des opposants ou des victimes du régime nazi. La muséographie s'articule ici, comme pour les autres périodes, entre panneaux présentant photographies et documents d'archives et des bornes audiovisuelles qui présentent les principales figures intellectuelles et

artistiques internées au camp. Le Site-Mémorial met fortement l'accent sur cette population qui, il est vrai, constitue l'une des particularités du camp des Milles. La liste de ces internés aux noms souvent réputés est longue. On peut citer les peintres Max Ernst, Hans Bellmer, Robert Liebknicht, les écrivains Alfred Kantorowicz, Golo Mann, Lion Feuchtwanger, Franz Hessel, le pianiste et compositeur Erich Ito Kahn, mais aussi des universitaires, parfois prix Nobel comme Otto Meyerhof (médecine en 1922), des médecins, avocats ou encore journalistes. De fait, le camp a été le théâtre d'une vie intellectuelle et artistique animée : une salle présente des reproductions d'œuvres tandis que les visiteurs peuvent pénétrer dans la salle des presses de l'usine, dont on peine à imaginer qu'elle put servir à des représentations théâtrales données par les internés.

La deuxième période, entre juillet 1940 et juillet 1942, voit les Milles se transformer en camp d'internement et de transit. Les effectifs ne cessèrent de croître à cette époque à mesure que se durcissait la législation antisémite du régime de Vichy. À l'été 1942, 1 300 juifs y étaient internés, surtout des hommes pour une bonne moitié allemands. La muséographie accorde une large place aux œuvres de soutien qui intervenaient dans le camp dont les principaux acteurs sont présentés sur des bornes audiovisuelles. Une carte des filières d'embarquement depuis Marseille (à destination surtout des États-Unis) permet de prendre la mesure des bénéfices de leur action toujours soumise au bon vouloir des autorités françaises.

La troisième période, la plus courte, d'août à septembre 1942, n'en est pas moins la plus dramatique de l'histoire du camp des Milles qui devient un camp de déportation, « antichambre de Drancy » sur le chemin d'Auschwitz. Les juifs raflés dans toute la région y furent regroupés avant d'être déportés. Le Site-Mémorial évoque, dans la cour des cheminées, l'ensemble de la politique génocidaire du régime nazi. Des témoignages viennent raconter les événements de l'été 1942, tandis que des documents évoquent l'organisation administrative et les modalités de ces déportations. Suivant toujours le même principe muséographique mettant en scène, d'un côté, les forces du mal et, de l'autre, celles du bien, le sauvetage des juifs du camp est abordé au travers de onze portraits, parmi lesquels nombre d'ecclésiastiques et un gardien, Auguste Royer, « juste parmi les nations ». Le manichéisme est certain. On regrette le peu de cas fait des gardiens et de l'administration chargée du camp, dont l'attitude se situe dans une zone plus grise, plus ambiguë, comme l'a montré l'historiographie. Dans le même ordre d'idée, alors que le camp et le village des Milles ne peuvent s'ignorer tant la proximité géographique est grande, le Site-Mémorial peine à évoquer les rapports entre ces deux mondes. Le reproche doit ici être cependant nuancé au regard de la difficulté que représente la mise en scène d'une mémoire locale entachée et ravivée douloureusement par la patrimonialisation du camp.

La deuxième partie de la visite propose un parcours mémoriel au travers d'une « déambulation ». Les visiteurs peuvent ainsi découvrir, sur trois étages, les traces laissées par les internés ainsi que des vestiges de l'activité industrielle. La présence d'un panneau évoquant la reprise de l'activité industrielle après 1944 est, dans ces conditions, très opportune, tout autant que la signalétique indiquant les fonctions industrielles des différents espaces traversés. À l'exception des fours qui servaient de dortoirs, et des latrines, les formes d'occupation de l'espace par les internés ont aujourd'hui disparu. Les visiteurs peuvent toutefois prendre la mesure de leurs

conditions de vie particulièrement difficiles. L'appréciation est renforcée par les extraits de témoignages qui scandent le parcours, dont de nombreux sont extraits du très beau livre de Lion Feuchtwanger, *Le Diable en France*, publié dès 1942. Les traces de décors que l'on doit aux internés, certes résiduelles, ajoutent une touche d'humanité et d'émotion au cœur de la problématique muséographique dans cette partie du Site-Mémorial. La salle des peintures murales et le Wagon-souvenir à l'extérieur du bâtiment participent de ce même projet.

À l'intérieur du bâtiment principal de la tuilerie, la visite se poursuit en revanche sur un mode réflexif. Ce volet répond à l'exigence de faire du Site-Mémorial un « lieu d'éducation ». L'espace qui y est consacré est conçu comme une sorte d'enclave aseptisée de toutes traces mémorielles. Sur de grands panneaux blancs ou au travers d'une projection sur de vastes écrans, la muséographie développe la thématique « engrenage des périls et choix personnel ». La réflexion s'appuie sur les grandes expériences génocidaires du XX^e siècle qui sont présentées. À partir de travaux menés dans différentes disciplines, elle est articulée autour de trois axes : « les résistibles engrenages des intolérances » avec une attention particulière à l'antisémitisme et au racisme, « le basculement de la démocratie à l'autoritarisme » et enfin « la responsabilité individuelle et collective face au crime de masse ». L'intention est assurément louable et la qualité des informations données doit être soulignée. Pour autant, l'effet produit peut paraître incertain sur des visiteurs qui, après environ deux heures de parcours, sont appelés à faire preuve d'une attention soutenue face à des panneaux au graphisme répétitif et au contenu fort dense. Dans ces conditions, l'exhaustivité de l'approche paraît illusoire et mieux vaut tableter sur des modes d'appropriation plus partiels qui suffisent néanmoins à justifier cet espace réflexif. C'est avec le même état d'esprit sans doute que les visiteurs achèveront leur visite en parcourant un large mur dédié aux « actes justes » et composé d'une multitude de fiches de type signalétique. La visite peut également être complétée par l'exposition de Serge Klarsfeld sur les enfants déportés.

À l'évidence, le Site-Mémorial du camp des Milles est tout à la fois ce « musée d'histoire », ce « lieu de mémoire préservé » et ce « lieu d'éducation » voulus par ses concepteurs. Il lui reste à trouver son public. 100 000 visiteurs sont attendus chaque année dont 40 % de scolaires pour lesquels un solide encadrement pédagogique est prévu. Quelque soit le profil des visiteurs, ils trouveront aux Milles une intelligente articulation entre expressions mémorielles et connaissances historiques qui, loin de s'opposer, se complètent, et plus encore s'éclairent, dans un dialogue muséographique constant. En outre, bien au-delà de l'ultime volet, l'ensemble du parcours invite à une réflexion toujours bien ancrée dans notre présent sur les formes et modes de discriminations.